

Projet de délibération n° DEL-25-0051**Toulouse et Saint-Orens-de-Gameville - Requalification de la M2 en accompagnement des opérations nouvelles LINEO 7 et LINEO 9 (actuel LINEO 7) et du Réseau Express Vélo 11 Est (REV 11 Est) : modification de programme****Exposé**

Le secteur EST de la Métropole est en pleine expansion sur les communes de Toulouse et de Saint-Orens-de-Gameville. Le faubourg Malepère, trait d'union entre la ville de Toulouse et le péri-urbain, est un quartier à part entière de la ville, composé de logements et d'activités éparses.

Le développement de la ZAC Malepère, implantée au sud-est de Toulouse sur une superficie de 113 hectares, vise à densifier le secteur à travers la réalisation de 6700 logements de typologie variée, des commerces et de services, d'équipements publics (groupes scolaires, espace sénior etc..). Cet espace est notamment traversé par un axe structurant : la route de Revel (M2).

Cet axe majeur supporte un trafic automobile important, une ligne de bus LINEO 9 qui dessert le centre commercial de Saint-Orens-de-Gameville. Cependant il est très peu adapté à la circulation des cyclistes et des piétons.

La commune de Saint-Orens-de-Gameville bénéficie également d'une augmentation de sa population et des déplacements, avec une densification urbaine le long de la M2 (Zac du Tuard...).

Compte tenu de la croissance démographique et d'un développement urbain constants et dynamiques qui impactent les conditions de déplacements dans le sud-est toulousain, une réorganisation des modes de déplacement et une requalification de la M2 s'avèrent nécessaires.

Long de 5.9 km entre le périphérique (échangeur 18) et le lycée de Saint-Orens-de-Gameville, le projet de requalification de la M2 (Rte de Revel - Av. de Toulouse - Av. de Gameville - Av. de Revel) a pour objectifs :

- D'accompagner et de faciliter le déploiement du nouveau LINEO 7 jusqu'au lycée de Saint-Orens-de-Gameville en :
 - créant des voies réservées aux bus,
 - adaptant certains carrefours,
 - relocalisant et en aménageant les points d'arrêt.
- D'améliorer la fluidité de circulation du LINEO 9 entre l'échangeur Montaudran et la Liaison Multimodale Sud Est (LMSE) par la création de couloirs bus.
- De déployer le Réseau Express Vélo REV11 Est en :
 - sécurisant les itinéraires cycles par des aménagements en site propre,
 - permettant une meilleure lisibilité des itinéraires par un traitement homogène notamment au niveau des carrefours.
- D'assurer des cheminements piétons accessibles tout le long de l'axe.

Le programme de cette opération a été approuvé en Conseil de la Métropole du 20 octobre 2022 (DEL-22-0856).

Une concertation a eu lieu du 5 mai au 13 juin 2023. Les modalités ont été approuvées par le Bureau de la Métropole le 2 février 2023 (DEL-23-0065).

Le bilan de la concertation a été approuvé en Conseil de de la Métropole du 7 décembre 2023 (DEL-23-0641).

Le dossier d'Avant-Projet a été approuvé en Conseil de la Métropole du 8 février 2024 (DEL-23-1134).

Le Conseil Syndical de Tisséo a adapté le besoin exprimé concernant la nouvelle ligne LINEO 7 :

- Par délibération D.2024.04.03.7.4 du 3 avril 2024, Tisséo a approuvé une adaptation de programme pour le LINEO 7 concernant l'itinéraire dans le secteur Catala à Saint-Orens-de-Gameville. Le tracé initial du LINEO 7 prévoyait un itinéraire direct par la Route Métropolitaine 2 à Saint-Orens-de-Gameville. Afin de conserver une desserte directe entre le quartier Catala et le campus de Rangueil, le tracé du LINEO 7 est modifié pour reprendre celui de l'actuelle ligne 78 entre Champs Pinsons et Malepère.
- Par délibération D.2024.12.11.4.4 du 11 décembre 2024, Tisséo a approuvé l'adaptation du programme du LINEO 7 qui concerne les points suivants :
 - Une extension de l'itinéraire vers le collège et la piscine de Saint-Orens-de-Gameville,
 - Une modification du programme des aménagements de voirie.
- Le projet initial du LINEO 7 prévoyait un terminus de la ligne dans le secteur du lycée de Saint-Orens-de-Gameville, au sein de la ZAC Tucard.

Deux raisons conduisent à proposer une extension du LINEO 7 jusqu'à la piscine de Saint-Orens-de-Gameville :

- Desservir des équipements publics (collège et piscine) et rapprocher une desserte de type LINEO à proximité des communes de Escalquens et Labège,
- Utiliser des infrastructures existantes pour le terminus (parking de la piscine) et ainsi éviter d'imperméabiliser des surfaces supplémentaires.

L'extension de l'itinéraire du LINEO 7 conduit à modifier le programme des aménagements de voirie :

- Projet d'aménagement de la M2, piloté par Toulouse Métropole : abandon de la voie de desserte bus et du terminus au sein de la ZAC Tucard. Maintien du projet de piste cyclable, cheminement piéton et plantations.
- Tronçon entre le giratoire de la médaille militaire et la clinique : création d'une voie bus uniquement en direction de Toulouse, et adaptation de l'insertion des pistes cyclables.
- Tronçon Clinique – Collège : mise en accessibilité des arrêts dans les deux sens (arrêts Clinique, Orée du Bois, St-Orens Lycée, Collège St-Orens).
- Terminus piscine de Saint-Orens-de-Gameville : aménagement de trois quais bus sur l'emprise du parking existant, et amélioration des cheminements piétons.

Ces évolutions de besoins pour le nouveau LINEO 7 conduisent Toulouse Métropole à adapter le programme de son projet M2 - route de Revel. Ce programme répond à ces besoins mais aussi à l'objectif d'insérer un axe REV et à requalifier l'ensemble de la route métropolitaine M2.

Dans le cadre de la concertation tout au long du projet, une information concernant les modifications du programme des aménagements de voirie liées au programme LINEO 7 sera organisée.

L'information se déroulera selon les modalités suivantes mises en œuvre par la Métropole, qui pourront être complétées :

- Organisation de permanences et/ou organisation d'une réunion publique pour présenter le projet aux habitants intéressés,
- Tout autre moyen que le Président de Toulouse Métropole jugera utile.

Décision

Le Conseil de la Métropole,

Vu l'avis favorable de la Commission Voirie du mardi 28 janvier 2025,

Vu la délibération n°DEL-22-0856 du 20 octobre 2022 approuvant le programme de l'opération,

Vu la délibération n°DEL-23-0065 du 2 février 2023 ayant approuvé les modalités de concertation,

Vu la délibération n°DEL-23-0641 du 7 décembre 2023 approuvant le bilan de la concertation du projet,

Vu la délibération n° DEL-23-1134 du 8 février 2024 approuvant le dossier Avant-Projet du projet,

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré,

Décide :

Article 1

D'approuver les modifications portées au projet de requalification de la M2 suite au changement de programme de la nouvelle ligne LINEO 7 porté par Tisséo :

- Projet d'aménagement de la M2, piloté par Toulouse Métropole : abandon de la voie de desserte bus et du terminus au sein de la ZAC Tucard et maintien du projet de piste cyclable, cheminement piéton et plantations.
- Tronçon entre le giratoire de la médaille militaire et la clinique : création d'une voie bus uniquement en direction de Toulouse, et adaptation de l'insertion des pistes cyclables.
- Tronçon Clinique – Collège : mise en accessibilité des arrêts dans les deux sens (arrêts Clinique, Orée du Bois, St-Orens Lycée, Collège St-Orens).
- Terminus piscine de Saint-Orens-de-Gameville : aménagement de trois quais bus sur l'emprise du parking existant, et amélioration des cheminements piétons.

Article 2

Les dépenses afférentes à ces modifications seront imputées au chapitre 23 du budget.

Article 3

De retenir les modalités d'information suivantes, qui pourront être complétées :

- Organisation de permanences et/ou organisation d'une réunion publique pour présenter le projet aux habitants intéressés,
- Tout autre moyen que le Président de Toulouse Métropole jugera utile.